



“ JE GARDE MES CHEVEUX ”

SAVOIR GERER UN SALON & AGIR

3 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

CE STAGE EST DESTINE AUX PERSONNES AYANT OU SOUHAITANT AVOIR DES RESPONSABILITES DANS LE MANAGEMENT D'UN SALON DE COIFFURE.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

CLARIFIER SON PARCOURS EN LIEN AVEC LES EVENEMENTS DE SA VIE PROFESSIONNELLE OU LES IMPACTS SUR CELLE-CI
AJUSTER SON PARCOURS A LA REALITE OU ALLEGER SANS SE CACHER (OUBLIEZ LE "JE N'AI PAS LE TEMPS") ?
EFFECTUER UNE LISTE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS QUE VOUS AURIEZ PU FAIRE AU REGARD DE VOS FORMATIONS,
CONNAISSANCES, COMPETENCES ENVIES, SAVOIR INNE ?
ARRETER DE PROCRA TINISER
TRAVAILLER SUR LES CIBLES
GERER L'URGENCE OU GÉRER LA PRIORITÉ, À NE PAS CONFONDRE
VOUS NE PERDEZ RIEN, VOUS GAGNEZ EN PASSANT A L'ACTION, LE SAVOIR N'EST QU'UN POUVOIR.

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 3 jours, 21 heures soit 7 heures de formation / jour

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé :

PowerPoint, Vidéo Projecteurs, Paper Board. La pédagogie est basée sur la pratique des participants sous la forme de mises en situation, de jeux de rôles, d'exercices et d'entraînements.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi

Une évaluation est effectuée à l'issue de la formation par chaque stagiaire. Nous pourrons communiquer sur demande l'évaluation complète de la session et de l'animateur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation recrutement est établie par l'organisme de formation STEPHANEAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69 083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. Si vos cotisations sont à jour, vous bénéficiez de la subrogation de paiement pour les dossiers étant financés par l'AGEFOS et le POLE EMPLOI. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Une personne salariée : une **caution du montant du stage** ; celle-ci sera détruite lorsque nous recevons le paiement de l'AGEFOS.
- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation

Annulation :

La partie non prise en charge, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19^{ème} jour et le 10^{ème} jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session de formation est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre STEPHANEAUGER.COM, sauf dans le cas où la formation est prise en charge intégralement par un organisme paritaire.



“ JE GARDE MES CHEVEUX ”

SAVOIR GERER UN SALON & AGIR

3 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un module de 3 jours, 21 heures soit 7 heures de formation / jour

JOUR 1 :

09H00 – 10H30 :

CLARIFIER SON PARCOURS EN LIEN AVEC LES EVENEMENTS DU SALON DE COIFFURE OU LES IMPACTS SUR CELLE-CI : Y-A-T-IL CAUSE A EFFET ?

10H30 – 10H40 : PAUSE

10H40 – 12H30 :

COMMENT AJUSTER SON PARCOURS A LA REALITE SANS SE VOILER LA FACE

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H30 :

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS QUE VOUS AURIEZ PU FAIRE AU REGARD DE VOS FORMATIONS, CONNAISSANCES, COMPETENCES ENVIES SAVOIR INNE
PLANIFIER VOS OBJECTIFS CLAIREMENT.

15H30 – 15H40 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

LISTER SES OBJECTIFS PRECIS CHRONOLOGIQUEMENT.

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE

17H00 : FIN

JOUR 2 :

09H00 – 10H30 :

L'ÉCHEC, UNE ÉTAPE VERS LA RÉUSSITE
JEUX DE RÔLES

10H30 – 10H40 : PAUSE

10H40 – 12H30 :

LE SILENCE UN OUTIL NECESSAIRE
JEUX DE RÔLES

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H30 :

PRISE DE NOTE ET ECOUTE, LE CLIMAT DE CONFIANCE
JEUX DE RÔLES

15H30 – 15H40 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

CERNER VOS PRIORITES ;
GAGNER DU TEMPS EN PRENANT DU TEMPS POUR DEVELOPPER VOTRE SALON DE COIFFURE

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE

17H00 : FIN

JOUR 3 :

09H00 – 10H30 :

AVANT C'ETAIT AVANT LES RÈGLES DOIVENT ÊTRE ÉCRITES

10H30 – 10H40 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

MISTER T ETES-VOUS COMME LUI ?
CHANGER VEUT DIRE GAGNER

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H30 :

CE QUE VOUS REFUSEZ DE FAIRE OU ACCEPTEZ DE FAIRE

15H30 – 15H40 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

QU'ALLEZ VOUS FAIRE MAINTENANT QUE VOUS ÊTES CERTAINS DE REUSSIR DANS VOTRE SALON DE COIFFURE ?

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE
VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTEES
REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN